



S'INITIER AU VOCABULAIRE DE L'IMMOBILIER

150 TERMES JURIDIQUES A CONNAÎTRE

◆ Objectifs :

Maîtriser le vocabulaire de l'immobilier

Permettre une évolution professionnelle vers le secteur de l'immobilier

Durée : 1 ou 2 jours
Selon le programme
abordé

Pré-requis : aucun

Public concerné :

La formation s'adresse à toutes personnes travaillant dans l'immobilier, personnes en mobilité interne, débutant en promotion immobilière.

Action de formation :

Cette formation valide 14 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

JOURNÉE 1 : CONNAÎTRE LES MARCHÉS ET SECTEURS DE L'IMMOBILIER ET APPRÉHENDER LA RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

LES MARCHÉS ET SECTEURS DE L'IMMOBILIER

- Les secteurs de l'immobilier
- Les types de marchés

LA PROMOTION-CONSTRUCTION

- Les Acteurs
- Les contrats
- Les normes et règles de construction
- Les assurances et garanties
- Les documents liés aux travaux

L'URBANISME

- Les acteurs
- Les autorisations
- Les documents
- Les surfaces
- La fiscalité

JOURNÉE 2 : CONNAÎTRE LES ACTEURS ET LA RÉGLEMENTATION DE LA GESTION ET DE LA VENTE IMMOBILIÈRE AVEC UN FOCUS SUR L'IMMOBILIER DURABLE

LA GESTION

- Acteurs (agent immobilier, négociateur, bailleur, syndic, etc.)
- Réglementation :

- loi Hoguet

- Mandat

- Bail commercial

- Réglementation de la copropriété

LA VENTE

- Les Acteurs (vendeur, acquéreur, notaire, administration)

- Les Documents associés :

- Avant-contrats (PSV, PUV, offre)

- Vente et garanties

- Dossier de diagnostic technique

- Acte authentique

L'IMMOBILIER DURABLE : VOCABULAIRE ET

RÉGLEMENTATION